

POLLUTIONS ET QUALITÉ DE L'EAU

LES POINTS CLÉS DU DIAGNOSTIC

- Un état écologique globalement moyen des eaux superficielles ; une dégradation générale de la qualité physicochimique constatée entre 2006-2007 et 2010-2011; un territoire particulièrement concerné par des pollutions toxiques
- Des masses d'eau souterraines qui présentent pour certaines un mauvais état qualitatif ; des études de délimitation de ressources majeures en cours
- Des sources de pollutions diverses : un territoire densément peuplé et urbain, une importante dynamique industrielle, une activité agricole bien présente, de nombreux plans d'eau et un fond géochimique naturel supposé impacter la qualité des eaux



LES ENJEUX

- > CONNAISSANCE ET IDENTIFICATION des pollutions
- > ATTEINTE de l'état de haute qualité environnementale de divers compartiments permettant de satisfaire les usages
- > PROTECTION des milieux aquatiques, des captages et des ressources majeures



LE RÔLE DU SAGE

- Un volet « réduction des pollutions par les pesticides » sera développé dans le SAGE, visant toutes les sources de pollution significatives : agricoles, mais surtout non agricoles, urbaines, industrielles et des infrastructures (routes, voies ferrées, autoroutes,...). (Comité d'agrément du 5 avril 2012)
- Le SAGE devra prévoir des actions de lutte contre les pollutions diffuses par les substances dangereuses. (Comité d'agrément du 5 avril 2012)
- Le SDAGE demande au SAGE l'identification des zones où il est nécessaire d'assurer une protection quantitative et qualitative des aires d'alimentation des captages AEP d'importance particulière et l'élaboration d'un dispositif de protection et de restauration dans le PAGD et le règlement.
- Le SAGE doit intégrer des actions de prévention contre les pollutions diffuses sur les aires d'alimentation des captages au titre du Grenelle et du SDAGE.
- Pour lutter contre l'eutrophisation des milieux aquatiques, le SDAGE demande la réalisation d'un programme d'actions de lutte contre l'eutrophisation dans les zones sensibles au titre de la DERU.

COMMISSION LOCALE DE L'EAU



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Savoureuse - Bourbeuse - Allaine - Lizaine - Rupt

POLLUTIONS ET QUALITÉ DE L'EAU

Diagnostic

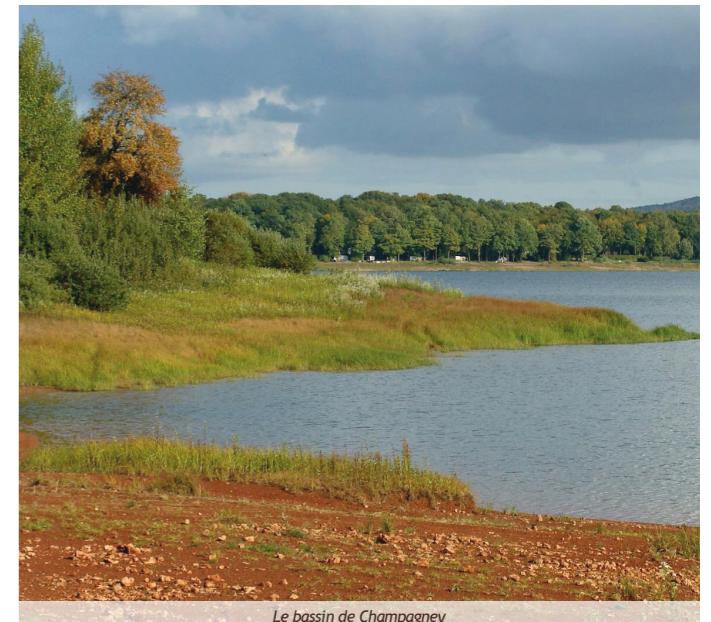
UNE QUALITÉ DES MILIEUX INSATISFAISANTE, DES PERSPECTIVES D'AMÉLIORATION

Une dégradation globale de la qualité physico-chimique des masses d'eau est constatée entre 2006-2007 et 2010-2011 : peu de stations sont en très bon état et la majorité évoluent vers des états moyens (majoritairement) à mauvais. Les paramètres oxygène et nutriments sont les deux paramètres les plus déclassants (engendrant une classe moins favorable de la qualité physico-chimique).

Pour le sous-bassin de la Savoureuse, sur la dernière période, les déclassements de la qualité écologique sont plutôt d'ordre biologique ce qui traduit des désordres à prédominance morphologique et habitationnelle, principalement à partir de la zone urbanisée (Eloie/Valdoie). C'est le dernier sous-bassin à disposer de stations en très bon état biologique (secteur amont dit de montagne).

Concernant le sous-bassin de la Bourbeuse, globalement, il ne présente aucune station conforme aux objectifs de la Directive Cadre Européenne. Toutefois, une amélioration de la qualité physico-chimique s'amorce, bien que des points noirs persistent.

A la différence des bassins versants de la Savoureuse et de la Bourbeuse qui sont impactés prioritairement par la pollution organique et phosphorée, le bassin versant de l'Allaine est déclassé sur le plan physico-chimique du fait d'un pH trop élevé (>9). Les causes de cette alcalinisation du milieu peuvent être multiples : modification de l'équilibre calco-carbonique du milieu (variation des interactions avec



Le bassin de Champagney

le calcaire du karst local), effet collatéral du processus d'eutrophisation, ou rejets industriels « toxiques ».

Les informations concernant le cours d'eau de la Lizaine sont très réduites, correspondant à une unique station. Cependant durant l'année 2013, la vallée de la Lizaine bénéficiera d'un suivi avec une demi-dizaine de stations. De même, des campagnes de mesures pour les années 2013 et 2014 permettront de renseigner l'état actuel des cours d'eau du Rupt, de l'Allan et la Feschotte.

Le bon état écologique (objectif DCE) va être difficile à atteindre, notamment sur les secteurs où l'échéance d'atteinte du bon état est fixée à 2015. En effet, ces secteurs sont aujourd'hui globalement en état écologique moyen.

LES MASSES D'EAU SOUTERRAINE

Le périmètre du SAGE est concerné par neuf masses d'eau souterraine. Le SDAGE identifie deux masses d'eau souterraine en mauvais état qualitatif : la masse d'eau des alluvions du bassin de l'Allan à cause de pollutions par des substances dangereuses hors pesticides et risques pour la santé ; la masse d'eau des calcaires, marnes et terrains de socle entre Doubs et Ognon à cause de pollutions par les pesticides. De plus, les alluvions de la Vallée du Doubs sont également concernées à des problèmes de pollutions par les pesticides et quatre masses d'eau supplémentaires sont encore identifiées avec un risque pour la santé.

LES PRESSIONS POLLUANTES

La pollution par les pesticides est préoccupante à l'échelle du SAGE. Cependant l'activité agricole n'est pas la seule responsable, la forte urbanisation sur ce bassin entraîne une part d'implication forte des collectivités et des jardiniers amateurs. Ainsi, sur le périmètre du SAGE Allan, la pollution par les pesticides n'est pas seulement agricole. En réponse, des actions sont mises en place telles que le plan de désherbage alternatif dans les communes et la sensibilisation des particuliers.

Le périmètre du SAGE est un territoire densément peuplé (278 habitants/km²). L'assainissement collectif est globalement performant et des projets sont en cours pour supprimer les points noirs restants. Des zones périphériques aux grandes agglomérations demeurent à dominante assainissement non collectif sans que les conséquences éventuelles sur la qualité des eaux ne soient évaluées précisément pour ces modes de gestion.

Le bassin versant Allan-Allaine et celui de la Savoureuse sont le siège d'une importante dynamique industrielle : industrie mécanique lourde, industrie automobile conséquente, fonderie, chimie et traitement de surface. Une forte pression sur la ressource en eau (notamment pollution par les toxiques) et des impacts notables et historiques des rejets industriels sont constatés.

L'activité industrielle passée est importante et les pressions anthropiques sur la qualité de l'eau sont parfois vieilles de plus de deux siècles. La problématique des PCB a été identifiée récemment dans le périmètre du SAGE impliquant d'interdire la consommation de poissons pêchés sur des tronçons importants de cours d'eau.



De plus, le contexte géologique présent dans le périmètre du SAGE (massifs cristallins) est susceptible d'impacter la qualité des milieux (interfaces sous-sol/sols/sédiments/eau) induisant un contexte d'anomalies géochimiques dans certains secteurs (ex: présence marquée d'arsenic, de plomb, de cadmium, de titane...).

De très nombreux plans d'eau sont présents sur le périmètre d'étude, majoritairement liés à des activités récréatives et d'agrément. Les plans d'eau dédiés aux activités de loisirs peuvent être impactés par le développement d'algues, susceptible d'être attribué à des apports en nutriments excédentaires. Inversement, le mode de gestion des plans d'eau peut également impacter, selon les situations, la qualité des eaux superficielles : risque de pollutions thermiques ou problèmes de turbidité liés à la vidange des étangs.

LES RESSOURCES EN EAU POTABLE

> LES CAPTAGES GRENELLE

Parallèlement à la mise en place des périmètres de protection de captage, la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) de 2006, complétée par le décret du 14 mai 2007 relatif aux zones soumises à contraintes environnementales (ZSCE), donne la possibilité à l'autorité administrative de créer des zones de protection quantitative et qualitative des aires d'alimentation de captages (AAC) d'eau potable pour lutter contre les pollutions diffuses et d'y établir un programme d'actions.

Sur le SAGE on recense 6 captages prioritaires Grenelle : source de la Baumette (à Issans), captage de Foussemagne (Foussemagne), puits de Grandvillars (Grandvillars), Puits de Morvillars (Morvillars), source du Val (Saint-Dizier-l'Évêque) et Sermamagny. De plus, la prise d'eau superficielle de Mathay (hors périmètre du SAGE mais indispensable à l'alimentation en eau potable de la population du SAGE) est recensée comme captage prioritaire au titre du SDAGE.



> LES RESSOURCES MAJEURES

Les études de délimitation des ressources majeures permettent de caractériser les ressources souterraines pouvant prétendre à un usage actuel et futur d'alimentation en eau potable. Certaines de ces études sont en cours de réalisation (Calcaires jurassique supérieurs sous couverture Belfort), d'autres terminées (Cailloutis du Sundgau dans le bassin versant du Doubs et Alluvions du bassin de l'Allan dont Savoureuse).

